

CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

Distr.
GENERALE

UNEP/CBD/SBSTTA11/4/Add.1
28 septembre 2005

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGE DE FOURNIR DES AVIS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET TECHNOLOGIQUES

Onzième réunion

Montréal, 28 novembre – 2 décembre 2005

Point 4.1 de l'ordre du jour provisoire*

SITUATION ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA BIODIVERSITÉ DES TERRES ARIDES ET SUB-HUMIDES ET LES MENACES AUXQUELLES ELLE EST EXPOSÉE

Note du Secrétaire exécutif

RESUME ANALYTIQUE

1. Dans sa décision V/23, la Conférence des Parties demandait à l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (Organe subsidiaire) d'examiner et d'évaluer périodiquement l'état de la diversité biologique des terres arides et sub-humides. Dans sa décision VII/31, la Conférence des Parties a également convenu de procéder à un examen approfondi du programme de travail sur la diversité biologique des terres arides et sub-humides lors de sa huitième réunion en 2006.
2. Globalement, l'appréciation de la situation et des tendances de la biodiversité des terres arides et sub-humides révèle une carence en information adéquate, ce qui empêche une analyse et une compréhension complètes de l'étendue de l'habitat, de la répartition des espèces, de la couverture des aires protégées et des principales menaces qui pèsent sur la biodiversité des terres arides et sub-humides.
3. Or, l'information disponible révèle des tendances négatives en ce qui concerne: i) l'étendue des habitats naturels (viables ^{1/}) dans les terres arides et sub-humides; ii) les populations de nombreuses espèces menacées d'extinction; et iii) la lutte efficace contre ces menaces. Les tendances positives se présentent par l'étendue des aires protégées même si la superficie couverte par ces aires, notamment dans les prairies tempérées, est de loin inférieure à l'objectif de 10% fixé à 2010.

* UNEP/CBD/SBSTTA/11/1.

^{1/} Habitat situé dans des écosystèmes fonctionnels capable d'héberger et de soutenir la diversité biologique sauvage.

RECOMMANDATIONS SUGGEREES

1. L'Organe subsidiaire pourrait souhaiter recommander que la Conférence des Parties, lors de sa huitième réunion:

(a) *Prenne note* de la situation actuelle et des tendances de la diversité biologique des terres arides et sub-humides ainsi que des menaces auxquelles elle est exposée comme indiqué dans la note du Secrétaire exécutif (UNEP/CBD/SBSTTA/11/4) et dans les documents d'information y relatifs;

(b) *Reconnaisse* la nécessité de disposer d'une évaluation globale de la situation actuelle et des tendances de la diversité biologique des terres arides et sub-humides ainsi que des menaces auxquelles elle est exposée;

(c) *Reconnaisse* la nécessité de la collecte systématique des données de biodiversité, sur trois niveaux (génétiques, des espèces et de l'écosystème), ainsi que sur tous les biomes représentatifs du programme de travail sur la diversité biologique des terres arides et sub-humides, dans le but de faciliter l'appréciation des progrès dans la poursuite des objectifs de 2010 et d'autres objectifs mondiaux, et pour que cette masse de données puisse servir à la prise de décision sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité des terres arides et sub-humides;

(d) *Encourage* les Parties, d'autres Gouvernements et les organisations compétentes, à améliorer leurs données nationales, régionales et mondiales sur les biens et les services que fournit l'écosystème des terres arides et sub-humides, leur exploitation et les facteurs socio-économiques; sur les espèces d'ordres taxonomiques inférieurs, y compris la biodiversité des sols; et sur les menaces qui pèsent sur les écosystèmes des terres arides et sub-humides dans l'optique de l'échéance de 2010 et l'évaluation en cours de la poursuite des objectifs de 2010 et autres buts de portée mondiale; et

2. En outre, l'Organe subsidiaire pourrait souhaiter:

(a) *Rappeler* l'annexe II de la décision VII/2 de la Conférence des Parties demandant à ce qu'une évaluation préliminaire soit finalisée en 2006, en préparation à une évaluation complète comprenant des communications détaillées de Parties qui doit être finalisée en 2010;

(b) *Prier* le Secrétaire exécutif, à la lumière de l'échéance de 2006 et en collaboration avec les organisations et conventions compétentes, notamment la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNUCLD), l'Evaluation des écosystèmes en début de millénaire (MA) et l'Evaluation de la dégradation des sols des terres arides (LADA)), en tenant compte des observations émises par la onzième réunion de l'Organe subsidiaire, et en vue de leur examen par la huitième réunion de la Conférence des Parties, de:

(i) formuler des lignes directrices devant servir à définir et délimiter les frontières des écosystèmes qui se trouvent dans les terres arides, sub-humides, sèches, les terres d'herbage, les savanes et ceux de la Méditerranée, dans le but d'harmoniser l'établissement de rapports sur la biodiversité caractérisant ces biomes dans le réseau des différents accords et conventions;

(ii) Proposer des procédés de collecte d'informations demandées aux Parties, à d'autres gouvernements et organisations, en vue d'alimenter une évaluation complète de la situation actuelle et des perspectives d'évolution de la biodiversité des terres arides et sub-humides, y compris des données de base nécessaires pour apprécier les tendances d'évolution de la biodiversité dans l'optique des objectifs fixés à 2010; et

(iii) Réviser les évaluations en cours et à venir portant sur les terres arides et sub-humides et faciliter l'intégration, en leur sein, des indicateurs de biodiversité adoptés dans sa décision VII/30.

SOMMAIRE

SITUATION ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA BIODIVERSITÉ DES TERRES ARIDES ET SUB-HUMIDES ET LES MENACES AUXQUELLES ELLE EST EXPOSÉE	1
RESUME ANALYTIQUE	1
RECOMMANDATIONS SUGGEREES	2
I. INTRODUCTION	4
II. EXPOSE GENERAL SUR LA SITUATION ACTUELLE ET LES TENDANCES DE LA BIODIVERSITE DES TERRES ARIDES ET SUB- HUMIDES	5
A. Caractérisation des terres arides et sub-humides	5
B. Situation et perspectives d'évolution de l'habit dans les terres arides et sub-humides	7
C. Situation et perspectives d'évolution en termes d'abondance et de répartition des espèces sélectionnées	9
D. Couverture des aires protégées /	12
E. Menaces à la diversité biologique	13
III. CONNAISSANCES IDENTIFIEES ET LACUNES EN MATIERE D'INFORMATION	17
IV. CONCLUSIONS	18

I. INTRODUCTION

1. Dans sa décision V/23, la Conférence des Parties a arrêté un programme de travail sur la diversité biologique des écosystèmes des terres sèches, arides, sub-humides, des terres d'herbage, des savanes et ceux de la région méditerranéenne, en bref "les terres arides et sub-humides". Le programme de travail sur la diversité biologique des terres arides et sub-humides comprend une série d'activités divisées en deux parties tel qu'il a été exposé lors de la cinquième réunion de l'Organe subsidiaire (UNEP/CBD/SBSTTA/5/9): évaluations et actions ciblées. La présente note traite de la première partie de ce programme de travail (évaluations), précisément l'activité 1 appelant à procéder à l'évaluation de la situation actuelle et des tendances d'évolution de la diversité biologique des terres arides et sub-humides.

2. Le document, qui a été soumis à l'examen critique des correspondants de l'Organe subsidiaire, en leur aménageant un site Internet avec accès réservé le 31 mai 2005, a été rédigé sur la base de l'information disponible sur la situation actuelle, les perspectives d'évolution et les menaces auxquelles est exposée la diversité biologique des terres arides et sub-humides. Commencant par un bref exposé sur les démarcations des terres arides et sub-humides. La note passe ensuite en revue la situation et les tendances de l'étendue d'habitat viable dans les terres arides et sub-humides, les populations d'espèces sélectionnées, la superficie couverte par les aires protégées et les menaces auxquelles la biodiversité des terres arides et sub-humides est exposée. La note identifie, ensuite, les lacunes en matière de connaissances sur la situation actuelle et les perspectives d'évolution de la biodiversité des terres arides et sub-humides. Lorsque cela est possible, l'analyse de la situation actuelle et des perspectives d'évolution comprend des données de base que l'Evaluation globale de la biodiversité mondiale (*Global Biodiversity Assessment*) a identifiées comme étant d'importance pour la conservation et la gestion de la biodiversité. ^{2/}

3. Le processus proposé pour l'évaluation périodique de l'état et des tendances de la diversité biologique des terres arides et sub-humides a été adopté au paragraphe 1 de la décision VII/2. Au paragraphe 8 de la même décision, note est prise que l'Evaluation des écosystèmes en début de millénaire (MA) et l'Evaluation de la dégradation des terres en zones sèches (LADA) constituent des programmes importants contribuant à l'évaluation. Cette note s'inspire des seconds et troisièmes rapports nationaux ^{3/} à la Convention sur la diversité biologique, des rapports nationaux de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCNULCD) ainsi que des communications nationales de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). D'autres informations ont été puisées auprès d'agences à qui un questionnaire a été remis par le Secrétaire exécutif le 28 avril et le 4 mai 2005.

4. Conformément à la décision VII/30 de la Conférence des Parties, cette note se fonde sur les évaluations passées communiquées aux réunions de l'Organe subsidiaire (UNEP/CBD/SBSTTA/4/7, UNEP/CBD/SBSTTA/5/9 et UNEP/CBD/SBSTTA/8/INF/2) et:

(a) a utilisé des indicateurs, pour apprécier les progrès accomplis dans la poursuite des objectifs de 2010, basés sur les ensembles de données disponibles. Trois indicateurs d'objectifs de 2010, notamment, ont été sélectionnés pour essai immédiat dans le domaine intitulé 'état et tendances des éléments constitutifs de la diversité biologique': i) évolution des biomes, écosystèmes et habitats; ii) évolution de l'abondance et de la répartition des espèces sélectionnées; et iii) couverture des aires protégées. Sont également pris en considération l'état et l'évolution des menaces qui pèsent sur la biodiversité des terres arides et sub-humides;

^{2/} Centre mondial de surveillance pour la conservation, 1995. Evaluation globale de la biodiversité. PNUE.

^{3/} Au 30 juin 2005, neuf pays ont soumis leur troisième édition de rapports nationaux; il s'agit de l'Algérie, le Bangladesh, le Botswana, la Finlande, Niué, la République démocratique du Congo, le Sénégal et la Suède.

(b) a examiné les éléments stratégiques identifiés comme priorités par le Sommet mondial pour le développement durable; et

(c) s'est appuyée sur les mécanismes d'évaluation ébauchés à la septième réunion de l'Organe subsidiaire (UNEP/CBD/SBSTTA/7/4) et qui liaient les évaluations des terres arides et sub-humides aux Perspectives mondiales en matière de diversité biologique et à l'Initiative taxonomique mondiale.

II. EXPOSE GENERAL SUR LA SITUATION ACTUELLE ET LES TENDANCES DE LA BIODIVERSITE DES TERRES ARIDES ET SUB-HUMIDES

A. *Caractérisation des terres arides et sub-humides*

5. La CNULCD définit les terres arides et sub-humides comme des zones où le rapport entre les précipitations annuelles et l'évapotranspiration se situe entre 0,05 et 0,65 (terres classées comme aride, semi-arides, et sub-humides). ^{4/} La définition qu'on donne la Convention sur la diversité biologique (cf. décision V/23) intègre également les terres hyperarides, les terres d'herbage, les savanes et les terres méditerranéennes, soit bien au-delà de ce rapport.

6. Comme on peut le voir dans le document présenté à la cinquième réunion de l'Organe subsidiaire (UNEP/CBD/SBSTTA/5/9), les terres hyperarides, arides et semi-arides sont définies en utilisant des critères climatiques alors que les terres d'herbage, les savanes et les terres méditerranéennes sont définis selon le type de végétation qui les caractérise. Les Perspectives mondiales en matière de diversité biologique fournissent des descriptions générales des terres méditerranéennes, des terres d'herbage et des savanes; cette information n'est pas reprise ici; en revanche, en trouvera plus loin certaines des définitions scientifiques les plus communément admises.

7. Pour les besoins de l'évaluation de l'état et des tendances de la biodiversité des terres arides et sub-humides, cet examen classe en trois groupes l'élément « écosystèmes » du programme de travail à la lumière des informations disponibles et des classifications communes des données. Le premier examen critique, notamment, a permis de conclure que le gros de l'information sur les terres arides et sub-humides peut être regroupée comme suit:

- (a) les écosystèmes arides et semi-arides;
- (b) les écosystèmes des terres d'herbage et des savanes; et
- (c) les écosystèmes des terres méditerranéennes.

8. Ce système de classification est une version légèrement modifiée de celle présentée dans le rapport final du Groupe spécial d'experts techniques sur la diversité biologique des terres arides et sub-humides (UNEP/CBD/SBSTTA/8/INF/2) qui les classait comme suit: i) écosystèmes désertiques et semi-désertiques; ii) les écosystèmes de type méditerranéen; iii) les savanes; et iv) les terres d'herbage. Pour les besoins de cette évaluation, les écosystèmes des savanes et des terres d'herbage, notamment, sont étudiés ensemble car dans la plupart des sources de données, ces deux biomes sont examinés ensemble alors que les déserts et les semi-déserts sont définis plus globalement comme des terres arides et semi-arides.

1. *Écosystèmes arides et semi-arides*

9. Les écosystèmes arides et semi-arides sont définis en utilisant l'indice d'aridité : le rapport entre les précipitations annuelles moyennes et l'évapotranspiration potentielle moyenne, en sorte que les terres arides et semi-arides sont classées dans cette catégorie (à l'exception des zones arctiques et subarctiques), avec une valeur d'indice d'aridité située entre 0,05 et 0,50.

^{4/} CNULCD, 1994. Texte de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification – Article 1.
www.unccd.int

2. *Les écosystèmes des terres d'herbage et des savanes*

10. Dans une optique écologique, les écosystèmes des terres d'herbage et des savanes peuvent être définis en se basant sur le couvert végétal. Les terres d'herbage sont des aires dont la couverture en arbres est de moins de 10% alors que les savanes dont le couvert en arbres et bois est de l'ordre de 10 à 15%. 5/

3. *Terres méditerranéennes*

11. Les terres méditerranéennes se caractérisent par des hivers tempérés et humides et des étés chauds et secs. Géographiquement, on trouve ce type de paysage dans les régions situées entre 30 et 35 ° des latitudes nord et sud. 6/

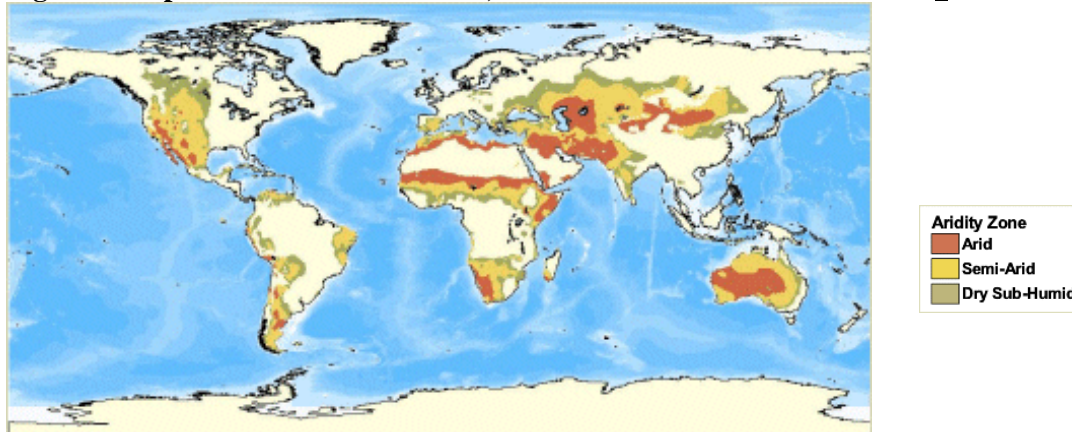
5/ WRI. 2000. Analyse pilote des écosystèmes mondiaux: écosystèmes des terres d'herbage. http://forests.wri.org/pubs_description.cfm?PubID=3057

6/ Biodiversity Web. 2001. Encyclopédie de la biodiversité. <http://www.biodiversity.nl/encyclopedia.htm>

B. *Situation et perspectives d'évolution de l'habitat dans les terres arides et sub-humides*

12. Les terres arides et sub-humides se trouvent un peu partout dans le monde avec une superficie d'environ 47% de la surface totale des terres émergées, selon les Perspectives mondiales en matière de diversité biologique (voir figure 1 ci-dessous). Les écosystèmes des terres d'herbage et des savanes représentent environ 74% de l'ensemble des terres arides et sub-humides de la planète tandis que les terres de type méditerranéen n'en occupent que 4%. Les 24% restants des terres arides et sub-humides sont des terres d'assolement, des espaces broussailleux et des forêts sèches.

Figure 1: Répartition des terres arides, semi-arides et sub-humides sèches 7/



13. Du fait de la déforestation, les changements climatiques et d'autres facteurs anthropogéniques, la superficie des terres arides et sub-humides ne cesse d'augmenter. Cependant, une grande partie des terres arides et sub-humides est affectée à l'exploitation agricole et donc sans grande valeur en termes d'habitat pour la biodiversité. Ainsi, l'évolution de la surface est en courbe descendante s'agissant de l'habitat viable existant dans les écosystèmes des terres arides et sub-humides malgré l'expansion générale, en termes de superficie, de ces terres (voir fenêtre 1 ci-dessous).

Fenêtre 1 : Etendue de l'habitat des terres arides et sub-humides en Argentine Error! Bookmark not defined./

On estime que les deux-tiers de la superficie terrestre de l'Argentine sont occupés par des terres arides, semi-arides et sub-humides. Y sont inclus les étendues d'habitats des terres d'herbage et l'un des rares parcours froids et semi-arides du monde (la Patagonie).

Une étude pilote LADA a évalué l'ampleur de la dégradation des terres sèches argentines en utilisant l'approche par écosystème. Les mérites de cette étude sont multiples: son champ d'analyse et sa précision, la diversité de ses sources, l'accès facile et l'intégration de ses résultats dans les activités futures de planification de LADA et son éventuelle intégration dans d'autres plans nationaux. Toutefois, le rapport conclut que les données des ressources naturelles en Argentine sont éparpillées, rendant difficile la tâche de collecte de données essentielles sur l'évolution des services fournis par l'écosystème.

1. Écosystèmes arides et semi-arides

14. Base de référence: Jusqu'en 2002, les écosystèmes arides et semi-arides représentaient 25,8% de la superficie des terres émergées de notre planète (10,6% de terres arides et 15,2% de terres semi-arides) et renfermaient plus de 14% de la population humaine mondiale. 8/ L'essentiel de cette superficie (13,8

7/ WRI. 2002. *Drylands, People, and Écosystème Goods and Services: A Web-based Geospatial Analysis*. http://biodiv.wri.org/pubs_description.cfm?PubID=3813.

8// Evaluation des écosystèmes en début de millénaire. 2005. Rapport de synthèse sur la désertification. <http://www.millenniumassessment.org/en/index.aspx>

millions de km²) se trouve en Asie, dont la Russie. 10 millions de km² se trouvent en Afrique. On trouve également d'importantes zones d'écosystèmes arides et semi-arides en Australie et en Europe de l'Est. ^{9/}

15. Tendances d'évolution: même si l'on ne dispose pas d'informations complètes sur l'étendue des habitats viables dans les écosystèmes arides et semi-arides, l'on sait que sur les deux zones de grande diversité biologique recensées dans les terres arides (*Succulent Karoo* et Corne de l'Afrique), la surface de végétation intacte restante est estimée à 112 748 km², bien inférieure à la superficie originelle de plus de 1,7 million km². Ceci représente une réduction de 94% d'habitats. ^{10/}

16. Globalement, l'étendue de l'habitat viable dans les écosystèmes arides et semi-arides est difficile à quantifier en raison de l'absence de données et des interactions complexes entre la désertification, les changements climatiques et les modèles d'affectation des sols qui changent constamment. ^{11/} Sachant les impacts négatifs de ces facteurs sur l'habitat viable dans les écosystèmes arides et semi-arides, on peut – néanmoins – avancer que la tendance au rétrécissement des habitats, observée dans les zones de grande diversité biologique, se reflétera, à des degrés divers, dans ce qui reste des écosystèmes arides et semi-arides.

2. Les écosystèmes des terres d'herbage et des savanes

17. Base de référence: près de 34,8% de la superficie terrestre totale sont classés écosystèmes des terres d'herbage et des savanes. Les écosystèmes des terres d'herbage et des savanes se trouvent sur tous les continents bien que les écosystèmes des savanes se trouvent principalement en Afrique. ^{9/} L'Afrique sub-saharienne, à elle seule, occupe environ 14,5 millions de km² de la surface totale, suivie par l'Asie avec 8,9 millions de km². ^{12/} Pratiquement, 42% de l'ensemble des écosystèmes des terres d'herbage et des savanes se trouvent dans des écosystèmes arides et semi-arides alors que 23% se trouvent dans les zones humides.

18. Tendances d'évolution: S'il est vrai qu'on ne dispose pas d'informations complètes sur les changements caractérisant l'étendue globale d'habitat viable dans les écosystèmes des terres d'herbage et des savanes, il existe cependant quelques données sur zones/lieux précis. Selon la *United States Geological Survey*, entre 1830 et 1994, l'étendue des prairies de grandes graminées en Amérique du Nord a diminué de 97%, les prairies à végétation mixte a diminué de 64% alors que les prairies de petites graminées ont reculé de 66%. ^{13/} Une grande partie de l'habitat naturel a été également perdu dans les écosystèmes des terres d'herbage et des savanes (les savanes guinéennes et sahéliennes, les steppes eurasiennes et les Grandes plaines d'Amérique du Nord, qui renfermaient à une époque une très grande diversité végétale et accueillait d'importantes populations d'ongulés).

19. Les savanes tropicales du sud-ouest australien couvre encore plus de 56% des anciennes terres d'herbage et de savanes alors que les steppes asiatiques/dauriennes ^{14/} et les surfaces boisées de Mopane oriental et central et de Miombo ^{15/} ont conservé 71,7% et 73,3% de leurs territoires respectifs ¹³. Comme on peut le constater, ces zones sont capables de faire vivre une grande diversité biologique, y compris de

^{9/} WRI. 2002. *Drylands People and Écosystème Goods and Services: A Web-Based Geospatial Analysis*. http://biodiv.wri.org/pubs_description.cfm?PubID=3813

^{10/} Conservation International. 2005. *Biodiversity Hotspots Revisited*. http://www.biodiversityhotspots.org/xp/Hotspots/hotspotsScience/hotspots_revisited.xml

^{11/} UNDP. 2001. *Vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques dans les terres sèches*. <http://www.undp.org/seed/uns0/globalpartnership/docs%20/Vulnerability%20Challenges.doc>

^{12/} WRI, 2000. *Pilot Analysis of Global Écosystèmes: Grassland Écosystèmes*. http://forests.wri.org/pubs_description.cfm?PubID=3057

^{13/} Samson & Knopf, 1994: *Pilot Analysis of Global Écosystèmes: Grassland Écosystèmes*, 2000. WRI.

^{14/} Mongolie et Chine.

^{15/} Tanzanie, Rwanda, Burundi, République démocratique du Congo, Zambie, Botswana, Zimbabwe et Mozambique.

nombreuses espèces endémiques. Même en l'absence de données précises, on sait que les herbages du Plateau tibétain sont encore, en grande partie, intacts et peuvent soutenir les migrations de l'antilope et l'âne sauvage tibétains. ^{16/}

3. terres méditerranéennes

20. Base de référence: les terres méditerranéennes constituent les plus petits écosystèmes des terres arides et sub-humides, ne couvrant que 2% de la superficie totale de la Terre. Ces aires se trouvent principalement dans le bassin méditerranéen comprenant certaines régions du Portugal, Jordanie, Italie, Maroc, Espagne, France, Etats des Balkans, Grèce, Turquie, Syrie, Liban, Israël, Egypte, Libye, Tunisie et d'Algérie.

21. Grosso modo, les écosystèmes des terres méditerranéennes se divisent en cinq catégories: le Bassin méditerranéen, la Province floristique californienne (Etats-Unis d'Amérique), le Royaume floristique du Cap (Afrique du Sud), le Sud-Ouest australien et le Matorral chilien. S'il est vrai que les terres de type méditerranéen se distinguent par la similarité de leurs conditions climatiques (compris les précipitations saisonnières et grandes variations des températures saisonnières), elles se distinguent les unes des autres par leurs topographies, zones de températures et structures géologiques particulières.

22. Tendances d'évolution: globalement, l'étendue de la végétation naturelle de type méditerranéen s'est rétrécie en peau de chagrin, passant de près de 3 millions de km² à environ 450 000 km², soit une réduction de 87% de ses habitats. ^{17/} Dans la seule Province floristique californienne, seuls 25% de la végétation originelle des *hotspots* demeurent encore en excellente condition. La plus grande région (le Bassin méditerranéen) subit de fortes pressions anthropiques depuis plus de 8000 ans et accueille, aujourd'hui, près de 300 millions d'habitants. Conséquence : le Bassin méditerranéen est l'une des quatre zones de grande diversité biologique les plus affectées dans le monde.

C. Situation et perspectives d'évolution en termes d'abondance et de répartition des espèces sélectionnées

23. La Liste rouge des espèces menacées d'extinction, de l'UICN, recense pas moins de 2311 espèces menacées vivant dans les terres sèches, les aires arbustives, les savanes et les terres d'herbage. Cent dix de ces espèces sont gravement menacées d'extinction dont, entre autres, le condor de Californie (*Gymnogyps californianus*), l'ibis géant (*Thaumatibis gigantea*) et le renard gris des îles (*Urocyon littoralis*). ^{18/} La Liste rouge de l'UICN énumère, par ailleurs, 15 espèces connues vivant dans des terres arides et sub-humides qui ont disparu soit complètement ou du moins dans le milieu sauvage ; il s'agit du râle de Guam Rail (*Rallus owstoni*) et du crapaud du Wyoming (*Bufo baxteri*).

24. En plus des outils – régionaux et mondiaux – d'évaluation et de contrôle, plusieurs pays entreprennent des activités nationales d'observation (voir fenêtre 2). A titre d'exemple, le Ministère de l'environnement et du tourisme de Namibie a réalisé un important travail d'évaluation de la situation actuelle et des perspectives d'évolution de la diversité biologique du pays. Ce travail a permis d'identifier 293 espèces de Namibie (dont 72 espèces vivant sur des terres arides et sub-humides sont menacées de disparition). ^{19/} Des agences gouvernementales régionales, en Australie, ont procédé à des évaluations

^{16/} WWF. 2005. *Global 200: Blueprint for a Living Planet*.
http://www.panda.org/about_wwf/where_we_work/ecoregions/index.cfm

^{17/} Conservation International. 2005. *Biodiversity Hotspots Revisited*.
http://www.biodiversityhotspots.org/xp/Hotspots/hotspotsScience/hotspots_revisited.xml

^{18/} UICN. 2004. Liste rouge des espèces menacées d'extinction. www.redlist.org. Document téléchargé le 4 février 2005

^{19/} Gouvernement de Namibie – Ministère de l'environnement et du tourisme. *Environmental indicators*
http://www.dea.met.gov.na/met/programmes/env_indic/env_indic.htm

exhaustives de la biodiversité dans le cadre des Plans régionaux sur la diversité biologique. ^{20/} Aux Etats-Unis, la *United State Geological Survey* tient un fichier de données détaillées sur les espèces (la *National Biological Information Infrastructure*). Certes, ces sources nationales de données sont utiles pour étudier un site aride ou sub-humide donné, mais il faut une coordination et une consolidation plus grandes de l'information, et une couverture plus large, pour pouvoir esquisser une vue d'ensemble plus adéquate.

Fenêtre 2: Situation et perspectives d'évolution des espèces en Australie ^{22/}

L'Australie a publié deux études sur la situation et l'évolution des populations d'oiseaux, les menaces auxquelles elles sont exposées et l'appréciation des efforts de conservation. Bien que l'évaluation ne classe pas les espèces selon leur habitat ni ne décrit les tendances futures par biome, l'analyse de 422 espèces a permis de montrer qu'entre 1977 et 2002, aucun changement n'a été constaté sur 48% des espèces, 15% d'espèces sont rencontrées moins fréquemment et 37% ont été repérées avec une plus grande fréquence. L'augmentation des populations de ces espèces peut être imputée à de meilleures précipitations sur l'ensemble du pays, facteur qui a favorisé les conditions de reproduction

A. Écosystèmes arides et semi-arides

25. Base de référence: La distribution de la diversité biologique endémique dans les écosystèmes arides et semi-arides est aléatoire avec des concentrations le long des cours d'eau. L'essentiel du couvert végétal des écosystèmes arides et semi-arides consiste en aires arbustives, terres d'assolement et de pâturages avec quelques poches d'arbres et de forêts éparpillées ici et là. Les succulents à feuille et tige et des espèces d'acacia sont bien représentés en raison de leur grande résistance à la sécheresse. ^{10/}

26. Les écosystèmes arides et semi-arides abritent, également, diverses populations de reptiles tels que le lézard d'Armado (Cordylus cataphractus) et la tortue bosselée du Namaqualand (Psammobates tentorius trimeni). Les amphibiens sont moins bien représentés. ^{10/} En outre, les écosystèmes arides et semi-arides constituent un habitat important pour un grand nombre de mammifères bien adaptés mais qui sont menacés de disparition ou d'extinction dont la gazelle de Speke (Gazella spekii) et le lapin des Bochimans d'Afrique du Sud (Bunolagus monticularis). Enfin, les écosystèmes arides et semi-arides hébergent une grande variété d'espèces endémiques et diverses populations d'espèces comme les abeilles et les fourmis. ^{21/}

27. Même si on ne dispose pas d'informations sur tous les écosystèmes arides et semi-arides, des informations sommaires relevant des hotspots de biodiversité de la Corne de l'Afrique et du Succulent Karoo indiquent des taux d'endémisme ^{22/} de 55% et 38,4% respectivement.

28. La base de données contenant les résultats du Recensement des plantes économiques des terres arides et semi-arides a identifié et classé 5907 espèces ayant une valeur économique dans les 75 pays tropicaux ; plus de 10% de ces espèces vivent dans des terres arides et 1428 espèces possèdent des propriétés médicinales. ^{23/}

29. Tendances d'évolution: comme la Liste rouge de l'UICN ne classe pas les habitats selon l'indice d'aridité, il est difficile d'extrapoler l'information sur les espèces menacées de disparition ou d'extinction vivant dans les écosystèmes arides et semi-arides. Toutefois, dans ces deux hotspots arides vivent 20 espèces endémiques menacées et on y a relevé deux cas d'espèces éteintes.

^{20/} Agence australienne de l'environnement et du patrimoine. 1999. *Biodiversity Plan for the Southeast of Australia*. Gouvernement d'Australie.

^{21/} McNeely, J. *Biodiversity in Arid Regions: Values and Perceptions*. Communication présentée à la Conférence internationale sur la conservation de la biodiversité dans les régions arides, 27-29 mars 2000.

^{22/} Espèces endémiques : espèces uniques à un écosystème ou une région donnée.

^{23/} Royal Botanic Gardens, Kew. *Survey of Economic Plants for Dry and Semi-Arid Lands database*. <http://www.rbgekew.org.uk/ceb/sepal/internet/>

3. Les écosystèmes des terres d'herbage et des savanes

30. Base de référence: les écosystèmes des terres d'herbage et des savanes sont dominés par une végétation d'herbacées et d'arbustes. Parmi les principales espèces, vivant dans les écosystèmes des terres d'herbage et des savanes, et qui sont menacées de disparition ou d'extinction on trouve notamment des espèces d'oiseaux comme la colombe aux yeux bleus (*Claravis pretiosa*) au Brésil, le tétras des armoises (*Centrocercus urophasianus*) au Canada et le merle des Taita (*Turdus helleri*) au Kenya. ^{24/}

31. La biodiversité des écosystèmes des terres d'herbage et des savanes est étroitement liée à la biodiversité agricole car ces zones sont encore des sources de stocks de graines sauvages servant au développement et à la dissémination de variétés culturales résistantes. A titre d'exemple, des travaux en cours du Centre international de recherche agricole dans les régions sèches (ICARDA) ont capitalisé sur des légumineuses de fourrage endémiques des terres d'herbage possédant un fort potentiel de productivité dans les zones sèches et sub-humides. L'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales (ICRISAT) gère un thème de recherche sur les écosystèmes agricoles dont la gestion durable de la biodiversité agricole.

32. L'endémisme des écosystèmes des terres d'herbage et des savanes peut être extrapolé à partir de centres de données sur la diversité végétale car, pour prétendre au statut de centre de diversité végétale, la zone objet d'une telle classification doit renfermer au moins 10% de plantes vasculaires endémiques. ^{24/} Sur les 234 centres de diversité végétale recensés, pas moins de 40 sont situés entièrement dans des terres d'herbage ou des savanes et 70 autres centres couvrent également des habitats d'aires d'herbage. Parmi les Zones d'oiseaux endémiques, les terres d'herbage et les savanes constituent le principal type d'habitat dans 24 des 217 régions identifiés. ^{25/} En outre, compte tenu de leur présence un peu partout dans le monde et de leurs contenus élevés en biodiversité, les écosystèmes des terres d'herbage et des savanes sont éparpillés dans la plupart des 34 sites de grande diversité biologique recensés sur la planète.

33. Tendances d'évolution: la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN recense 1378 espèces vulnérables, en danger ou en danger critique d'extinction vivant dans les écosystèmes des terres d'herbage et des savanes. Sur ces 1378 espèces, 575 montrent des signes de déclin de leur populations alors que seules 14 espèces connaissent une hausse de leur populations respectives.

34. L'édition 2004 du Rapport «Planète vivante» de la WWF signale que les populations de vertébrés des terres d'herbages tempérées ont diminué de plus de 10% entre 1970 et 2000 alors que les populations des terres d'herbages tropicales ont, pour leur part, diminué d'environ 80% pendant la même période. ^{25/}

35. Dans la région d'Afrique australe, la fraction des tailles de population originelles de plantes et de vertébrés existant encore aujourd'hui (comparée aux tendances originelles/historiques) est de 74% dans les terres d'herbage et de 87% dans les savanes. ^{26/} On relève une augmentation constante des populations d'herbivores d'Afrique sub-saharienne qui vivent dans des aires protégées; les populations essentielles ne cessent de décliner hors des sites officiels de conservation.

4. terres méditerranéennes

36. Base de référence: la végétation des terres de type méditerranéen se caractérise par un fort endémisme et est l'une des régions du monde les plus diversifiées biologiquement (ex. : *Cape Floral Kingdom*). Parmi les principales espèces qui y vivent, il y a lieu de citer l'arganier (*Argania spinosa*), le séquoia géant (*Sequoiadendron giganteum*) et le Protéa royal (*Protea cynaroides*). On y trouve également

^{24/} Consulter: http://www.nmnh.si.edu/botany/projects/cpd/about_project.htm.

^{25/} WWF. *Living Planet Report*, 2004.

^{26/} *Millennium Écosystème Assessment. Écosystème Services in Southern Africa: A Regional Assessment*, 2004 www.millenniumassessment.org/en/index.aspx.

une population de mammifères variée dont le renard argenté (*Vulpes macrotis*) et le macaque de Barbarie (*Macaca sylvanus*).

37. Les terres méditerranéennes renferment près de 25000 espèces végétales endémiques. 90 de ces espèces sont menacées d'extinction ou de disparition.

38. Tendances d'évolution: plus généralement, les terres arides et sub-humides et les terres méditerranéennes possèdent la plus grande proportion d'espèces menacées en raison de la forte activité anthropique et des pressions dues à la conversion des espaces. Dix espèces qui, autrefois, vivaient dans des terres méditerranéennes, ont complètement disparu aujourd'hui ; d'autres espèces sont sérieusement menacées. Le *Cape Floral Kingdom*, qui ne représente que 4% de la superficie terre d'Afrique australe, est le lieu de vie de près de 70% des espèces menacées de la région. Plus grave encore, près de 10% de la flore de la Province floristique californienne est menacée d'extinction. ^{6/}

D. Couverture des aires protégées ^{27/}

39. On recense, dans les terres arides et sub-humides, environ 1300 aires protégées relevant des catégories I à IV de l'UICN. Dans chaque continent se trouve un type ou un autre d'aire de conservation situé dans des zones arides et sub-humides même si les Zones d'oiseaux endémiques et les Centres de diversité végétale sont peu représentés en Afrique, au Canada, au Etats-Unis et dans une grande partie de l'Asie. Inversement, l'Amérique du Sud et l'Australie sont les régions les plus riches en termes d'aires de conservation situées dans des terres arides et sub-humides. ^{28/} Comme pour l'étude de la répartition des espèces, il existe divers mécanismes nationaux de communication pouvant être exploités pour évaluer les aires protégées implantées dans des terres arides et sub-humides (voir fenêtre 3 ci-dessous).

Fenêtre 3: Communication sur la situation et les tendances d'évolution des aires protégées: Maroc ^{29/}

Le Maroc abrite 39 écosystèmes définis, la plupart étant situés dans les 92% de superficie de terres arides que possède le pays. En outre, le Maroc possède 40 000 km² d'aires protégées représentant près de 9% de la superficie totale. ^{1/} Une Enquête nationale sur les aires protégées, datant de 1996, a identifié 160 sites biologiques d'intérêt écologique (SBIE) en plus de 10 parcs nationaux représentant tous les écosystèmes marocains. En 2004, un Atelier national, organisé sur le thème des "Aires d'importance végétale (IPA)", a recensé 57 IPA et a formulé des recommandations pour leur protection. Et atelier national a également signalé une augmentation des aires protégées, passant en superficie de 14 150km² à 47,950km² entre 1990 et 2004.

Le Centre d'échange marocain centralisé les rapports et données provenant des 10 agences nationales et ministères, de 6 instituts nationaux de recherche et de 2 ONG. Le Centre fournit des informations sur l'état et l'évolution de la biodiversité marocaine y compris les écosystèmes, la faune et la flore, les espèces endémiques et menacées, la diversité génétique et la biodiversité agricole. Ce Centre d'échange publie, par ailleurs, une liste d'aires protégées classées par catégories ainsi des espèces endémiques et menacées qui y vivent et la nature des menaces auxquelles ces espèces sont exposées.

1. Écosystèmes arides et semi-arides

40. Base de référence: La Liste des aires protégées de l'Organisation des Nations unies estime à 10,3% le pourcentage d'aires protégées situées dans des zones désertiques et semi-désertiques.

^{29/} Sauf indication contraire, l'information fournie ici est tirée de la Liste des aires protégées, des Nations unies.

^{28/} WRI. 2002. *Drylands People and Écosystème Goods and Services: A Web-Based Geospatial Analysis*. http://biodiv.wri.org/pubs_description.cfm?PubID=3813

^{29/} Site du Centre d'échange marocain - www.chm.ma; Gouvernement du Maroc. Rapport national thématique sur les aires protégées (2003); Fennane, Mohamed. Institut Scientifique. Propositions de Zones Importantes pour les Plantes au Maroc (2004); Base de données mondiales sur les aires protégées, <http://sea.unep-wcmc.org/wdbpa/index.htm>

41. Tendances d'évolution: L'estimation présentée dans la Liste des aires protégées de l'Organisation des Nations unies (2003) constitue une hausse substantielle par rapport au rapport de 1997 selon lequel seuls 4,8% des déserts et semi-déserts chauds bénéficiaient d'une forme de protection. On notera, cependant, que même si l'objectif de 10%, cité dans les objectifs de biodiversité pour 2010, a été atteint dans les zones arides et semi-arides, la biodiversité est toujours menacée ; ceci signifie que l'objectif de 10% est probablement insuffisant dans les écosystèmes arides et semi-arides ou que la gestion de ces aires doit être améliorée.

2. *Les écosystèmes des terres d'herbage et des savanes*

42. Base de référence: Seuls 4,6% des terres d'herbage tempérées sont protégées. Toutefois, dans les écosystèmes des terres d'herbage et des savanes, des régions tropicales, la surface des aires protégées atteint 15,3%. ^{9/}

43. A l'échelle mondiale, près de la moitié des centres de diversité végétale identifiés sont situés sur des terres d'herbage ou des savanes. Les écosystèmes des terres d'herbage et des savanes sont au nombre de 23 sur un total mondial de 217 Aires d'oiseaux endémiques et 35 des 136 régions écologiques terrestres identifiées comme exemples de diversité écosystémique mondiale. ^{12/}

44. Tendances d'évolution: La superficie actuelle des écosystèmes des terres d'herbage et des savanes a enregistré une augmentation substantielle par rapport à 1997 où elle ne représentait que 1% du total des terres d'herbage en zones tempérées et 7,4% des écosystèmes des terres d'herbage et des savanes, en régions tropicale, actuellement protégées.

3. *terres méditerranéennes*

45. Base de référence: A l'exception du paysage méditerranéen du Matorral chilien (sur lequel on ne dispose pas d'informations précises), un peu moins de 250 000 km² des terres de type méditerranéen sont protégés, soit près de 9% de l'étendue totale des terres de type méditerranéen. Les aires protégées relevant des Catégories I-IV représentent un peu plus de 100 000 km² (40%) de l'ensemble de cette superficie.

46. L'essentiel des aires protégées situées dans des terres de type méditerranéen se trouve dans la Province floristique californienne bien que le Sud-Ouest australien occupe la plus grande partie des aires protégées relevant des Catégories I-IV. Des efforts importants sont également déployés dans le Bassin méditerranéen où, par exemple, le Parc national *Cinque Terra* s'emploie à améliorer l'efficacité des aires protégées par l'introduction de pratiques nouvelles de gestion (ex. : Marque de qualité écologique pour des structures d'hébergement et la Carte *Cinque Terra* pour contrôler le nombre de touristes). ^{30/}

47. Tendances d'évolution: En dépit de l'absence d'information sur les perspectives d'évolution des aires protégées situées dans des terres méditerranéennes, plusieurs initiatives sont mises en œuvre démontrant ainsi une tendance plus grande en faveur de la conservation. Parmi ces initiatives on citera le projet *Cape Action for People and the Environment* (CAPE) financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) dans la région du *Cape Floral Kingdom* et le Plan d'action pour la Méditerranée (PAM), financé par le PNUE, et qui concerne le Bassin méditerranéen.

E. *Menaces à la diversité biologique*

48. La diversité biologique des terres arides et sub-humides est confrontée à de nombreuses menaces naturelles ou d'origine anthropique. La principale menace reste, sans doute, la perte des habitats résultant de divers facteurs dont: i) les changements dans l'affectation des sols, ii) la dégradation de l'écosystème, et iii) la surexploitation des ressources, dont le surpâturage. La perte d'habitat dans les terres arides et sub-humides est intimement liée à la désertification que la CNULCD définit comme la dégradation des sols dans les régions arides à tel point que les fonctions de l'écosystème en sont négativement affectées (voir fenêtre 4 ci-dessous).

^{30/} Pour plus d'informations, voir: <http://www.parconazionale5terre.it/>

Fenêtre 4: Rapports nationaux de la CNULCD³¹

Les rapports nationaux sur la mise en œuvre de la CNULCD reconnaissent les liens qui sous-tendent la désertification, l'appauvrissement de la biodiversité et la pauvreté. En fait, la grande majorité des rapports identifie l'appauvrissement de la biodiversité comme l'une des principales répercussions de la désertification. En outre, les rapports soulignent que les menaces auxquelles la biodiversité est exposée sont souvent concomitantes avec les facteurs causaux de la désertification. A titre d'exemple, les rapports de la République centrafricaine et d'Éthiopie citent la forte dépendance des biocarburants pour l'énergie et l'agriculture intensive comme les principales causes de la dégradation des sols et de l'appauvrissement de la diversité biologique. D'autres causes de la désertification et de l'appauvrissement de la diversité biologique ont été également identifiées : changements d'affectation des sols, changements climatiques et diminution des réserves hydriques.

49. L biodiversité subit d'autres pressions dues à des facteurs directs tels que la pollution et les incendies, les changements climatiques et la concurrence causée par des espèces exotiques envahissantes³². Ces menaces et dangers sont décrits avec davantage de détail dans le rapport final du Groupe spécial d'experts techniques sur la diversité biologique des terres arides et sub-humides (UNEP/CBD/SBSTTA/8/INF/2) ainsi que dans le rapport sur les terres arides et sub-humides qui a été présenté à la cinquième réunion de l'Organe subsidiaire (UNEP/CBD/SBSTTA/5/9).

50. Parmi les causes des menaces à la biodiversité, on citera:

(a) la pauvreté, notamment des populations dont la subsistance dépend des ressources naturelles et qui sont contraintes de lutter contre la pauvreté en exploitant plus systématiquement les ressources naturelles;

(b) l'absence de cadres et de mécanismes d'encouragement idoines susceptibles d'encourager/récompenser l'utilisation durable des ressources naturelles; et

(c) une faible compréhension des répercussions des actions de l'homme sur la biodiversité.

1. Écosystèmes arides et semi-arides

51. Parmi les principales menaces qui se présentent aux habitats naturels des écosystèmes arides et semi-arides, il y a la dégradation des sols due à la désertification, le surpâturage et la conversion agricole. En outre, la croissance démographique rapide exerce une pression importante sur la terre dans les écosystèmes arides et semi-arides. Le tableau 1 a) ci-dessous quelques unes des activités qui portent atteinte à la biodiversité des écosystèmes arides et semi-arides :

^{31/} www.unccd.int

^{32/} UICN. 2002. *Biodiversity in Drylands: Challenges and Opportunities for Conservation and Sustainable Use*. www.unpd.org/drylands/docs/cpapers/Biodiversity-in-the-Drylands-Challenge-Paper.pdf

Tableau 1a): Les principales activités qui réduisent l'étendue de l'habitat dans les écosystèmes arides et semi-arides	
Activité	Exemples de données disponibles
Dégradation des sols	Au moins 10% de la surface mondiale des terres arides et semi-arides sont affectées sous une forme ou une autre par la dégradation des sols ³³
Surpâturage	Les activités de paissance ont lieu sur 90% du hotspot de Succulent Karoo, ce qui fait que les 2/3 de la superficie sont classés surpâturés.
Conversion des terres à des fins agricoles	Les populations d'outarde à tête noire sont en voie de déclin en raison de la conversion des terres à usage agricole et qui est favorisée par l'amélioration de l'infrastructure d'irrigation ³⁴
Surexploitation des ressources naturelles liée à la croissance démographique	Le Burkina Faso (dont la superficie est presque entièrement aride et semi-aride) enregistre un taux de croissance démographique de 2,57% (2004), soit plus du double de la croissance mondiale (1,14%) ³⁵ . La croissance démographique est directement liée à une utilisation accrue des ressources.

52. Quant aux facteurs porteurs d'une menace directe à la biodiversité des écosystèmes arides et semi-arides, la pollution et les espèces exotiques envahissantes exercent une forte pression sur la biodiversité. Le tableau 1 b) énumère quelques unes de ces menaces .

Table 1 b): Principales activités menaçant directement la biodiversité des terres arides et semi-arides	
Activité	Exemples de données disponibles
Pollution	La disparition d'espèces de grenouille en Australie orientale est amputée aux effets directs et indirects de polluants atmosphériques notamment ceux utilisés dans l'agriculture et la lutte intégrée contre les parasites ³⁶ .
Introduction d'espèces exotiques envahissantes	La Base de données mondiale sur les espèces envahissantes identifie 16 espèces envahissantes qui menacent les espèces indigènes dans les seuls habitats désertiques. Les autruches introduites dans la région du Succulent Karoo ont dégradé des milliers d'hectares de biodiversité végétale endémique ⁷ .

2. Les écosystèmes des terres d'herbage et des savanes

53. La plus grande menace qui se présente à la biodiversité des écosystèmes des terres d'herbage et des savanes est, probablement, la dégradation de l'habitat due à l'expansion de l'agriculture et le

^{33/} Millennium Ecosystem Assessment. 2005. *Desertification Synthesis Report*. www.millenniumassessment.org/en/index.aspx

^{34/} Birdlife International. 2005. *South Asian Arid Habitats*. http://www.birdlife.org/action/science/espèces/asia_strategy/les_terres_d'herbage.html#tag3

^{35/} CIA. *World Factbook, 2004*. online at: <http://www.cia.gov/cia/publications/factbook/geos/uv.html>

^{36/} Gouvernement australien. 2001. *State of the Environment Report*. <http://www.deh.gov.au/soe/2001/heritage/>

surpâturage. La destruction des habitats dans les terres d'herbage d'Amérique du Nord est également due à l'urbanisation (voir tableau 2 a) ci-dessous).

Tableau 2 a): Les principales activités qui réduisent les aires d'habitat dans les écosystèmes des terres d'herbage et des savanes	
Activité	Exemples de données disponibles
Conversion des terres à des fins agricoles	Près de la moitié de l'habitat naturel de la région du Caucase a été transformé par les activités humaines dont l'exploitation agricole. Dans les terres d'herbage d'Amérique du Nord, 60% des espèces d'oiseaux ont montré des signes de baisse de leurs populations entre 1980 et 1999 ; cette situation est due aux activités d'exploitation agricole des terres. ³⁷ .
Surpâturage	Depuis 1945, environ 20% de la totalité des parcours de la planète ont été fortement dégradés en raison de la mauvaise gestion ou du surpâturage ³⁸ .
Urbanisation et établissements humains	L'expansion urbaine sur les terres d'herbage, dans le Midwest américain, a causé un fort déclin des populations des effraies de clocher ³⁹ .

54. Concernant les menaces directes à la biodiversité des écosystèmes des terres d'herbage et des savanes, l'introduction d'espèces exotiques envahissantes est un facteur prédominant (voir le tableau 2 b) ci-dessous).

Tableau 2 b): Les principales activités qui menacent directement la biodiversité des écosystèmes des terres d'herbage et des savanes	
Activité	Exemples de données disponibles
Introduction d'espèces exotiques envahissantes	L'introduction, aussi bien intentionnelle qu'accidentelle, de 220 espèces exotiques nocives en Australie a réduit fortement les territoires et l'abondance de plusieurs plantes indigènes ²⁸ . La Base de données mondiale sur les espèces envahissantes identifie 84 espèces envahissantes qui menacent sérieusement les espèces indigènes vivant dans les habitats des terres de parcours et de prairies à l'échelle mondiale.

3. terres méditerranéennes

55. La destruction des habitats dans les terres de type méditerranéen constitue une préoccupation particulière. Cette destruction est due à la fragmentation, l'urbanisation et les incendies de forêts (voir tableau 3 a) ci-dessous).

^{37/} Birdlife International. 2004. *State of the World's Birds*. <http://www.birdlife.org/action/science/sowb/>

^{38/} IFPRI, FAO & ILRI. 1999. *Livestock to 2020: the Next Food Revolution*. IP Publishing Ltd.

^{39/} Fund for Wildlife. 2001. http://www.fundwildlife.org/preybirds_barnowl.html

Tableau 3 a): Les principales activités qui réduisent l'étendue des habitats dans les terres de type méditerranéen	
Activité	Exemples de données disponibles
Fragmentation des habitats	L'essentiel de ce qui reste de l'habitat de la Région floristique du Cap est dans un état de grande fragmentation, les poches d'habitat étant séparées par des surfaces réservées à l'agriculture intensive.
Urbanisation et établissements humains	La densité démographique dans la Province floristique californienne a atteint 121 personnes au kilomètre carré. Le revers de cette hausse de la densité est la forte diminution de l'habitat de la biodiversité sauvage.
Incendies de forêt	Chaque année, des feux de forêt non maîtrisés brûlent entre 1,3 et 1,7% de la surface forestière totale du Bassin méditerranéen ⁴⁰

56. Parmi les menaces directes à la diversité biologique, des habitats actuels des terres méditerranéennes, on citera la pollution et l'introduction d'espèces exotiques envahissantes (voir tableau 3 b) ci-dessous).

Table 3 b): Les principales activités qui menacent directement la biodiversité des terres méditerranéennes	
Activité	Exemples de données disponibles
Pollution	La teneur en produits chimiques, de type dioxine, décelée dans les œufs du goéland d'Audouin (<i>Larus audonii</i>), montre une concentration environ six fois supérieure à la teneur nécessaire pour causer la mortalité et les anomalies de croissance ⁴¹ .
Introduction d'espèces exotiques envahissantes	Des espèces envahissantes ont été repérées dans environ 70% des fleurs sauvages des montagnes et des basses terres du <i>Cape Floristic Kingdom</i> .

III. CONNAISSANCES IDENTIFIÉES ET LACUNES EN MATIÈRE D'INFORMATION

57. L'objectif opérationnel de la Partie A du programme de travail sur les terres arides et sub-humides vise à "recueillir des informations sur l'état de la diversité biologique des terres sèches et sub-humides et sur les pressions qui s'y exercent et les analyser; diffuser les connaissances existantes et les meilleures pratiques en vigueur, et combler les lacunes en matière de connaissances, afin de définir les activités qu'il convient d'entreprendre."

58. En soutien à cet objectif, un certain nombre de lacunes en informations et connaissances ont été identifiés lors de l'analyse de la situation et des perspectives d'évolution de la diversité biologique des terres arides et sub-humides:

a) *Infrastructure physique*: il a été relevé l'absence d'une infrastructure permanente (ex.: bases de données informatisées, stations de surveillance, etc.) indispensable pour la collecte et la diffusion de données dans de nombreux pays;

^{40/} WWF. 2003. *Forest Fires in the Mediterranean*.

^{41/} PNUE. 2002. Evaluation en contexte régional des substances toxiques rémanentes.
<http://www.chem.unep.ch/pts/regreports/Mediterranean.pdf>

b) *Ressources humaines*: La *Global Biodiversity Assessment* lie plusieurs lacunes d'évaluation aux ressources humaines limitées pour la collecte des données et leur classification technique;

c) *Communication*: L'évaluation, dans cette note, révèle l'existence de nombreux cas d'incohérences entre agences et entre pays en ce qui concerne la démarcation des limites des terres arides et sub-humides. En outre, la méthode de classification des données varie d'un rapport à un autre, créant du coup des difficultés de communication sur des écosystèmes précis. Pour peu que les mécanismes et méthodes de communication soient améliorés, les efforts de coordination s'en trouveront renforcés et permettre de mieux décrire les tendances observées à travers les frontières.

59. L'Initiative taxonomique mondiale pourrait aider à traiter les lacunes d'information et de connaissances énumérées plus haut en essayant de combler les lacunes relevées dans les systèmes taxonomiques actuels, y compris l'insuffisance de taxonomistes formés. Cependant, l'Initiative taxonomique mondiale elle-même accuse des lacunes en informations et connaissances comme cela est rapporté dans la note que le Secrétaire exécutif a rédigée, sur l'examen approfondi du programme de travail de l'Initiative taxonomique mondiale, à l'attention de la onzième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (UNEP/CBD/SBSTTA/11/5).

IV. CONCLUSIONS

60. Globalement, la masse d'informations et de données existant sur la diversité biologique des terres arides et sub-humides est à la fois limitée et éparse. Les quelques données disponibles sont très générales et n'offrent que des applications fort limitées des processus et indicateurs de contrôle axés sur les résultats. En somme, s'il est possible de dégager une vue d'ensemble de la situation générale de la diversité biologique des terres arides et sub-humides, en s'appuyant sur les quelques sources d'information générale ou locales, il est toutefois nécessaire de déployer des efforts concertés et ciblés pour pouvoir combler les lacunes notamment en ce qui a trait à l'information sur l'étendue des habitats naturels (viables) et les impacts de menaces auxquelles la biodiversité des terres arides et sub-humides est exposée.

61. En revanche, les informations disponibles indiquent:

- a) une augmentation générale des zones classées terres arides et sub-humides mais une réduction des habitats naturels se trouvant dans ces zones;
- b) la présence de 2311 espèces menacées vivant dans les terres arides et sub-humides; et
- c) une tendance vers l'augmentation de la couverture des aires protégées (même si la couverture d'aires portées dans les terres d'herbage tempérées est loin d'être satisfaisante).
